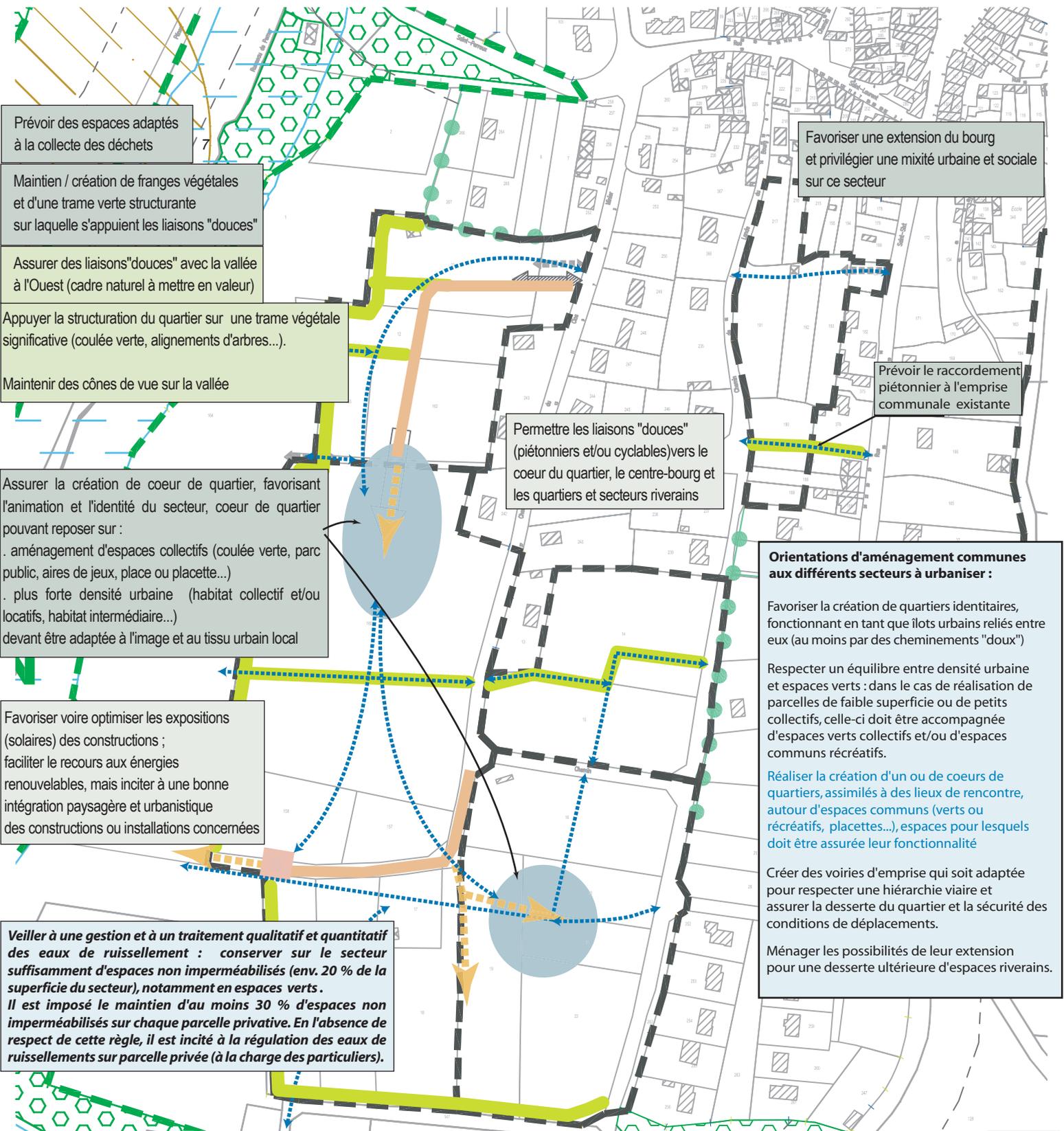


**Elaboration du P.L.U.**

**Orientations d'aménagement**

*NOTA. schéma fourni à titre indicatif  
Les orientations écrites font seules office  
d'orientations d'aménagement*



**Légende**

Voirie de desserte à créer	Secteur à plus forte densité urbaine
Possibilités d'extension de voirie (à ménager)	Espaces verts, coulée végétal
Espace central / place / place de retournement	
Liaisons piétonnières / cycles	

**Elaboration du P.L.U.**

Centre bourg

**Orientations d'aménagement**

*L'aménagement d'un secteur  
soulignant caractère urbain et entrée de bourg Est*

*NOTA. schéma fourni à titre indicatif  
Les orientations écrites font seules office  
d'orientations d'aménagement*

Aménagement du secteur d'activités devant prendre en compte l'éventualité du développement de quartiers d'habitat dans l'environnement du site : prévoir notamment :

- les possibilités de liaison 'douce' entre le secteur d'activités et ces futurs sites d'habitat,
- des espaces 'tampons', traités de manière paysagère à dominante végétale, isolant de manière réciproque site d'activités et quartiers d'habitat périphériques

Accès direct sur la RD 36 ou par une voie parallèle pour faciliter l'accès "public" aux bâtiments d'activités

Implantation de bâtiments proches de la RD 36, (recul minimal de 15 m néanmoins à prévoir par rapport à la limite d'emprise de la RD 36) soulignant le caractère urbain et affirmant ainsi l'entrée de bourg

Desserte assurée depuis la RD 36 permettant l'accès à la zone d'activités ainsi qu'au secteur d'habitat futur vers le Nord  
Aménagement d'un giratoire marquant l'entrée du bourg

Privilégier l'accueil d'activités de "services à la personne" ou activités commerciales : accueil du public escompté.

Admettre des bâtiments aux volumes limités côté RD 36 : H < 8 m au faîtage ou à l'acrotère

Valorisation de l'effet "vitrine" lié à la RD 36 : ouverture à privilégier des bâtiments sur la RD 36, traitement architectural des façades à soigner, notamment côté RD 36

Assurer le retraitement du chemin rural à l'Ouest du site pour assurer de bonnes conditions de circulation  
Prévoir un recul minimal de 10 m par rapport à la limite d'emprise du chemin rural ainsi retraité, pour assurer de bonnes conditions de voisinage avec les secteurs d'habitat actuels et futurs à l'Ouest du site

Possibilités d'extension vers l'Est le long de la RD 36

Assurer des espaces tampons plantés et paysagés au Nord, au Sud et à l'Ouest de la zone d'activités.

Traitement paysager des franges du secteur d'activités : création de haies végétales (sur talus), plantées ou non d'arbres de haute tige en façades Sud et Est du site d'activités  
Nota.  
Ces plantations de haies végétales sont à prévoir à chaque phase de développement du secteur d'activités.

**Légende**

	Voirie de desserte à créer		Secteur d'habitat
	Possibilités d'extension de voirie (à ménager)		Secteur d'activités
	Espace central / place / place de retournement		Secteur d'équipements d'intérêt collectif
	Liaisons piétonnières / cycles		Dépression humide / recueil des EP
	Talus à maintenir		Haies, arbres à conserver ou à planter
			Espaces verts, zone tampon

**Orientations d'aménagement**

*NOTA. chéma fourni à titre indicatif  
Les orientations écrites font seules office  
d'orientations d'aménagement*

